

Source RFI	http://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200219-savoir-plus-droit-à-santé	
Durée de la séance	55min	
Savoir-faire langagier(s)	Synthétiser une intervention sur un thème de santé	
Outils langagiers	Discours argumentatif ; connecteurs, adverbes de manière	
Préparation au Diplôme	 DFP DIPLOME DE FRANÇAIS PROFESSIONNEL	Santé B2/C1 Comprendre et traiter l'information-Activité 2

1 MISE EN ROUTE

🕒 Déclencheur ⌚ 5 minutes 🗨️ Production orale 👥 En grand groupe

Conseil : Faire lire les questions au préalable aux apprenants ou les écrire au tableau. Cacher la suite du document. Diffuser l'audio et faire répondre aux questions.

Écoutez le dialogue.

- Quelle est la situation ? Une journaliste interviewe un médecin de la fondation Médecins sans frontières sur le droit à la santé.
- Qu'est-ce que le droit à la santé ? Le droit d'avoir recours à des services de santé.
- Pourquoi parle-t-on d'une géographie du droit à la santé ? La structuration de la santé n'est pas égale d'un pays à l'autre.

2 BOÎTE À OUTILS

🕒 Repérage et conceptualisation ⌚ 20 minutes 🗨️ Compréhension écrite et orale 👥 En grand groupe

Conseil : Faire lire la boîte à outils à compléter. Faire écouter l'audio 2 fois : une première fois pour que les apprenants complètent et une seconde fois pour qu'ils vérifient leurs réponses. Projeter la boîte à outils au tableau et faire compléter par plusieurs apprenants. Vous pouvez faire compléter cette liste par d'autres connecteurs/adverbes qu'ils connaissent (enrichissement). Si besoin, revenir sur la place de l'adverbe dans la phrase.

Réécoutez le dialogue et complétez la boîte à outils.



POUR SYNTHÉTISER UNE INTERVENTION

Repérer les idées principales

Pour structurer son discours on utilise des connecteurs :

- ➡ En revanche
- ➡ En tout cas
- ➡ Mais
- ➡ Par exemple
- ➡ Donc

Ex : « Non, pas simplement au niveau du développement économique mais à la structuration de la santé, par exemple aux États-Unis [...] ».

« [...] ça n'est pas le cas, donc il y a bien une géographie du droit à la santé. »

Comprendre un point de vue

Pour préciser ses propos on utilise des adverbes de manière :

- ➔ **Simplement**
- ➔ **Malheureusement**
- ➔ **Indiscutablement**
- ➔ **Généralement**
- ➔ **Extrêmement**
- ➔ **De façon hasardeuse**

Ex : « [...] des pays qui sont plus avancés que d'autres dans ce domaine, indiscutablement, oui ça existe. »
 « [...] c'est généralement un bon signe quand on parle pas trop de soi. »
 « [...] pour la question du sida qui est, dans ce pays, une pathologie extrêmement importante. »
 « Je ne veux pas trop citer de noms parce que c'est tout de suite injuste de citer quelques noms de façon hasardeuse. »

3 EXERCICE

① Systématisation ⌚ 10 minutes 📄 Production orale 🗨 En binômes

Conseil : Imprimer ce document (1 exemplaire par binôme). Découper les étiquettes, les mélanger et faire deux tas pour avoir 3 étiquettes par apprenant-es. Les apprenant-es piochent une étiquette à tour de rôle. L'apprenant-e reprend les idées de l'étiquette en les formulant à l'aide de l'expression notée. Son binôme valide la réponse.

Circuler entre les groupes pour écouter, recadrer.

À l'aide des étiquettes, reformulez les idées principales de cette intervention sur le droit à la santé. Piochez une étiquette et associez les idées/faits présentés en utilisant l'expression notée. Votre binôme valide votre proposition.

2



A - Le droit de ne pas être malade. - Le droit d'avoir recours à des services de santé. EN REVANCHE	B - Le développement économique. - La structuration de la santé. SIMPLEMENT	C - Une géographie du droit à la santé. - Aux États-Unis, un droit inégal. PAR EXEMPLE
D - Une égalisation du droit dans certains pays. - Une inégalité dans d'autres. MALHEUREUSEMENT	E - En Europe, un droit pas totalement égal. - Une certaine horizontalisation du droit. EN TOUT CAS	F - Une progression différente selon les pays. - Des pays sont plus avancés que d'autres. INDISCUTABLEMENT

Pistes de réponses :

- a) Le droit à la santé ce n'est pas le droit de ne pas être malade. On ne peut pas éviter de tomber malade. En revanche, on doit pouvoir avoir recours à des services de santé.

- b) Le droit à la santé n'est pas simplement lié au développement économique. Il dépend aussi de la structuration de la santé.
- c) La géographie du droit à la santé existe. Par exemple, aux États-Unis, l'accès aux services de santé n'est pas égal pour tous.
- d) Dans certains pays, on peut voir une égalisation du droit. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans tous les pays.
- e) En Europe, le droit à la santé n'est pas totalement égal pour tous mais en tout cas, il y a une certaine horizontalisation du droit.
- f) La progression sur le droit à la santé n'est pas la même dans tous les pays. Il y a indiscutablement des pays qui sont plus avancés que d'autres.

4 EN SITUATION !

① Réinvestissement ⌚ 20 minutes 🗨 Production orale 🧑 En binôme

Conseil : Faire faire cette activité individuellement puis demander aux apprenants de comparer leur production en binôme.

Proposition de grille d'évaluation :

	★	★★	★★★
Repérer les idées principales			
Structurer son discours			
Comprendre un point de vue			

Informations attendues dans le compte-rendu synthétique :

- Les idées principales de l'intervention : la définition du droit à la santé, la géographie du droit, la progression de certains pays.
- Des propos structurés et nuancés (incluant l'utilisation correcte des outils de la boîte à outils)

3

Vous assistez à un colloque sur le droit à la santé.

Vous rédigez un compte-rendu de l'intervention pour vos collègues.

Vous respecterez le plan suivant :

1. Le droit à la santé

2. Une géographie du droit

Relevé des idées essentielles :

1. Le droit à la santé
- On ne peut pas éviter de tomber malade cependant on est en droit d'avoir accès à des soins. - Un État de service public doit donc faciliter l'accès aux soins.
2. Une géographie du droit
- Le droit à la santé n'est pas simplement lié au développement économique. Il dépend aussi de la structuration de la santé. - Le recours aux services de santé n'est pas égal pour tous dans certains pays comme par exemple aux États-Unis. - En Europe, en revanche, il y a une certaine horizontalisation de l'accès aux soins. - Certains pays sont indiscutablement plus avancés que d'autres dans l'accès aux soins.